

# Colloque annuel de la

# Cti

Commission  
des titres d'ingénieur

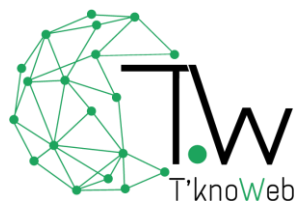
Mardi 13 février 2018 Colloque

5 et 6 avril 2018 Colloque international

Cette année, la demi-journée internationale qui précède traditionnellement le colloque de la CTI est remplacée par un événement international proposé par la CTI en partenariat avec la CDEFI en amont de la conférence ministérielle du processus de Bologne organisée par la France en mai 2018.

Le colloque CDEFI-CTI intitulé : **La place des écoles d'ingénieurs dans les processus inclusifs de l'espace européen : enjeux et attendus** aura lieu à Paris les 5 et 6 avril 2018. Les inscriptions seront ouvertes dans le courant du mois de février 2018 ; les informations seront disponibles sur les sites de la CDEFI et de la CTI.

La CTI remercie ses partenaires :





# Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area

Traduction en langue française par le Réseau FraQ-Sup

Deux extraits :

## 1.3 ■ Apprentissage, enseignement et évaluation centrés sur l'étudiant

### Référence :

**Les institutions garantissent que les programmes sont dispensés d'une manière qui encourage les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage, y compris dans son élaboration, et que l'évaluation des acquis des étudiants reflète cette approche.**

### Lignes directrices :

Un apprentissage et un enseignement centrés sur l'étudiant jouent un rôle important dans la stimulation de sa motivation, de sa réflexion personnelle et de son implication dans le processus d'apprentissage. Ceci nécessite une réflexion approfondie sur la conception et la manière de dispenser les programmes d'études, ainsi que sur l'évaluation des acquis.

La mise en œuvre d'un apprentissage et d'un enseignement centrés sur l'étudiant :

- respecte et prend en compte la diversité des étudiants et leurs besoins, en offrant des parcours d'apprentissage flexibles ;
- envisage et utilise différentes modalités d'enseignement, le cas échéant ;
- utilise avec flexibilité une variété de méthodes pédagogiques ;
- évalue et ajuste régulièrement les modalités d'enseignement et les méthodes pédagogiques ;
- encourage le sens de l'autonomie de l'étudiant, tout en garantissant un accompagnement adéquat et un soutien de la part de l'enseignant ;
- promeut le respect mutuel dans la relation étudiant-enseignant ;
- comporte des procédures appropriées pour traiter les plaintes des étudiants.

Au vu de l'importance de l'évaluation pour la progression des étudiants et leurs parcours futurs, les processus d'assurance qualité pour l'évaluation tiennent compte des points suivants :

- les évaluateurs sont au fait des méthodes d'évaluation existantes (test, examen...) et sont soutenus dans le développement de leurs propres compétences dans ce domaine ;
- les critères et méthodes d'évaluation ainsi que les critères de notation sont publiés à l'avance ;
- l'évaluation permet aux étudiants de démontrer dans quelle mesure les acquis d'apprentissage visés ont été atteints ; les étudiants bénéficient d'un retour, associé si besoin à des conseils relatifs au processus d'apprentissage ;
- si possible, l'évaluation est réalisée par plusieurs examinateurs ;
- les règles de l'évaluation tiennent compte d'éventuelles circonstances atténuantes ;
- l'évaluation est cohérente, appliquée de manière équitable à tous les étudiants et réalisée conformément aux procédures établies et communiquées ;
- les étudiants disposent d'une procédure de recours officielle.

## 1.4 ■ Admission, progression, reconnaissance et certification

### Référence :

**Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est à dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis.**

### Lignes directrices :

Il est dans l'intérêt des étudiants, des programmes, des institutions et des systèmes d'enseignement supérieur de proposer un environnement et un accompagnement nécessaires aux étudiants afin qu'ils puissent progresser dans leur parcours académique. Il est essentiel de disposer de procédures d'admission, de reconnaissance et de certification adaptées à leurs objectifs, en particulier lorsque les étudiants sont mobiles au sein et entre les systèmes d'enseignement supérieur.

Il est important que les politiques d'accès, les processus et les critères d'admission soient appliqués de manière constante, cohérente et transparente. Une procédure d'intégration à l'institution et au programme est mise en place.

Les institutions ont besoin de mettre en place des processus et des outils pour collecter des informations, suivre la progression des étudiants, et agir en fonction.

Une juste reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur, des périodes d'études et d'apprentissage préalable, y compris la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel, sont indispensables pour garantir la progression des étudiants dans leurs études, tout en encourageant la mobilité. De bonnes procédures de reconnaissance se basent sur :

- une pratique des institutions en matière de reconnaissance qui soit conforme aux principes de la Convention de reconnaissance de Lisbonne ;
- la collaboration avec d'autres institutions, les agences d'assurance qualité et le centre ENIC/NARIC national afin de garantir une reconnaissance cohérente dans tout le pays.

L'obtention du diplôme constitue l'aboutissement de la période d'études des étudiants. Il est important que ces derniers reçoivent une documentation expliquant la qualification obtenue, y compris les acquis d'apprentissage atteints ainsi que le contexte, le niveau, le contenu et le statut des études suivies et terminées avec succès.



Commission  
des titres d'ingénieur

**Mardi 13 février 2018**

ESIEE Paris

Cité Descartes Noisy-le-Grand

## **Programme**

8h30 Accueil café

9h **Mots d'accueil**

Jean MAIRESSE, directeur général de l'ESIEE Paris  
Laurent MAHIEU, président de la CTI

**La démarche qualité et le parcours de l'élève**

Bertrand BONTE, expert auprès de la CTI  
Gabriel HENRIST, membre de la CTI  
Christophe MEUNIER, membre de la CTI  
Pascal RAY, membre de la CTI  
Hichem SAHRAOUI, expert élève ingénieur auprès de la CTI

10h15 Pause café

**Bilan de la campagne d'accréditation 2016-2017**

Hervé DEVRED, membre de la CTI  
Agnès FABRE, membre de la CTI  
Julie NOLLAND, responsable qualité de la CTI

**Procédures et évolutions de l'accréditation CTI**

Marie-Jo GOEDERT, directrice administrative et internationale de la CTI  
Anne-Marie JOLLY, vice-présidente de la CTI  
Laurent MAHIEU, président de la CTI  
Patrick OBERTELLI, membre de la CTI  
Jean-Marc THERET, vice-président de la CTI

12h **Déjeuner**

Premier contact direction d'école / rapporteur principal  
(pour les écoles concernées par un audit CTI en 2018-2019, vague E)

13h30 **Ateliers thématiques** (2 sessions par atelier)

1. Formation des ingénieurs de demain à la transformation numérique
2. Valorisation de l'engagement étudiant
3. Évaluation des compétences
4. « Internationalisation at home » / Qualité des mobilités
5. Développement et professionnalisation de la démarche qualité en école
6. Choix et mise en évidence des preuves (portfolio) dans la démarche qualité en école
7. Formation continue diplômante, VAE, IDPE, certification CNEFOP
8. Audits coordonnés CTI-Hcéres

16h **Restitution des ateliers**  
**Conclusion**

17h30 Fin et pause café

# Informations logistiques sur votre badge

## **AIDE, INFORMATION :**

Les élèves-ingénieurs de l'ESIEE Paris et des écoles d'ingénieurs d'Ile-de-France, réunis sous l'égide du **BREI Ile-de-France**, sont mobilisés pour vous orienter. Ils portent un **brassard orange**, n'hésitez pas à les solliciter.

## **ORGANISATION DU DEJEUNER :**

**Temps de rencontre des directions des écoles planifiées** dans la campagne d'accréditation 2018-2019 Vague E et **des rapporteurs principaux des missions CTI**.

La programmation des missions est insérée dans votre pochette de documents, le rapporteur principal y est indiqué.

**Placement libre pour les autres participants**

## **ATELIERS :**

Vous avez choisi 2 ateliers : 1er atelier	13h30-14h30
2nd atelier	14h45-15h45
restitution des ateliers, en amphi	16h00

Vos choix d'ateliers et les salles sont **indiqués sur votre badge**

## **LISTE DES PARTICIPANTS AU COLLOQUE ET DOCUMENTS :**

- . La liste des participants au colloque est disponible sur le site internet de la CTI et consultable à l'accueil
- . Les diaporamas, les documents distribués, ainsi que des documents complémentaires seront mis en ligne sur le site de la CTI

[www.cti-commission.fr/colloque-cti-2018](http://www.cti-commission.fr/colloque-cti-2018)

## **PHOTOGRAPHIES :**

Veuillez noter que des **photographies seront prises pendant l'événement**, et peuvent être utilisées pour des communications papier ou Internet, par les organisateurs et/ou les hôtes. **Si vous êtes opposé** à l'utilisation de votre photographie, **merci de le préciser aux organisateurs, à l'accueil**.

## **DEMARCHE QUALITE :**

Nous vous remercions de répondre à l'enquête qualité qui vous sera envoyée par courriel à l'issue du colloque

**Points presse sur rendez-vous pour les journalistes**